

LES RENCONTRES DE L'ADEUS

SYNTHÈSE 50^e RENCONTRE DU 14 FÉVRIER 2024
CYCLE « SOBRIÉTÉ : UNE NOUVELLE PROSPÉRITÉ ? »



Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

REDIRECTION URBAINE : SUR LES CHANTIERS DE L'ADAPTATION DE NOS TERRITOIRES *

avec Sylvain Grisot



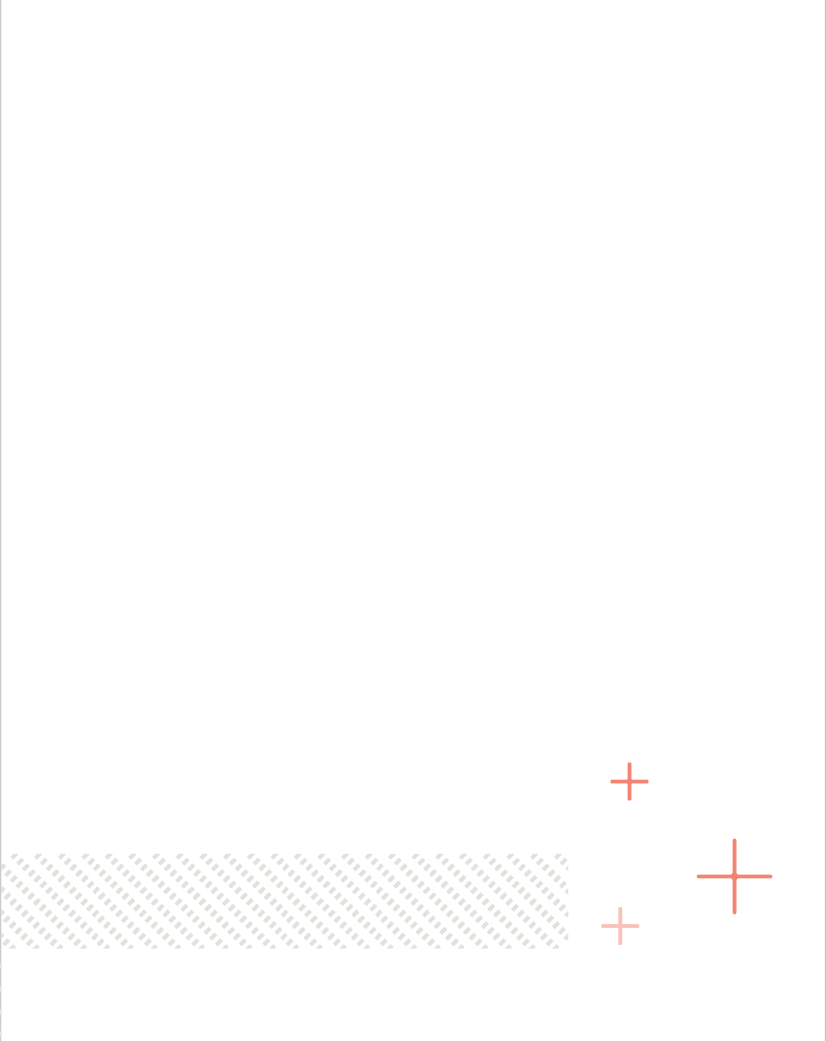


REDIRECTION URBAINE : SUR LES CHANTIERS DE L'ADAPTATION DE NOS TERRITOIRES

Sommaire

Introduction - - - - - 3
Pierre Laplane, directeur général de l'ADEUS
et Vincent Flickinger, ADEUS

**Redirection urbaine : sur les chantiers
de l'adaptation de nos territoires** - - - - - 4
Sylvain Grisot, urbaniste, fondateur de dixit.net,
agence de recherche urbaine engagée dans les
transitions de la Fabrique de la Ville



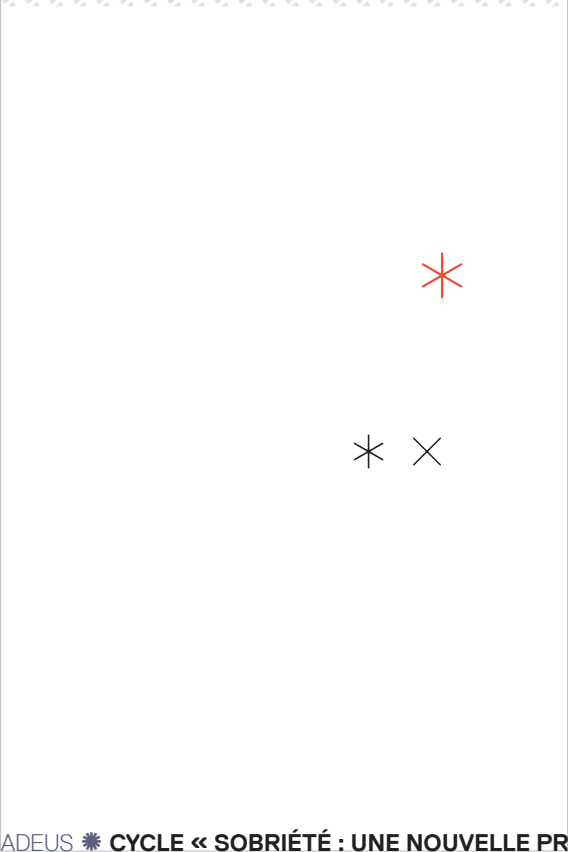
« CYCLE « SOBRIÉTÉ : UNE NOUVELLE PROSPÉRITÉ ? »

⇒ **1/4 - La sobriété et la question des renoncements justes**
le 6 juin 2023 avec **Alexandre Monnin**, philosophe, directeur de
la recherche d'Origens Medialab, enseignant-chercheur permanent
à l'ESC Clermont

⇒ **2/4 - Sans transition : une histoire symbiotique de
l'énergie** - le 20 septembre 2023 avec **Jean-Baptiste Fressoz**,
historien

⇒ **3/4 - La ville stationnaire : comment mettre fin
à l'étalement urbain ?** - le 8 novembre 2023
avec **Clémence De Selva**, architecte

⇒ **4/4 - Redirection urbaine : sur les chantiers
de l'adaptation de nos territoires** - le 14 février 2024
avec **Sylvain Grisot**, urbaniste, fondateur de dixit.net,
agence de recherche urbaine engagée dans les transitions
de la Fabrique de la Ville





Introduction



Dans un contexte marqué par des défis environnementaux croissants, il est essentiel de souligner l'importance cruciale du thème de la sobriété, qui s'impose aujourd'hui comme une nécessité plutôt qu'une option. Ce cycle de conférences vise à explorer des enjeux fondamentaux liés à la sobriété et à la prospérité durable, cherchant à susciter une réflexion collective.

Les conférences précédentes proposées par l'ADEUS ont enrichi les débats, notamment celle d'Alexandre Monnin, qui a abordé la sobriété et les renoncements justes, celle de Jean-Baptiste Freysoz, qui a partagé son expertise sur l'histoire de l'énergie, et celle de Clémence de Selva, qui a traité des problématiques liées à l'étalement urbain. Chacune de ces présentations a permis d'éclairer différents aspects de la transition nécessaire vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement.

L'ADEUS est heureuse d'accueillir Sylvain Grisot qui apporte un éclairage essentiel sur la façon dont nous pouvons repenser nos villes et nos modes de vie face aux enjeux contemporains. En posant des questions essentielles sur les transformations nécessaires pour bâtir un avenir durable, chacun et chacune est invité(e) à s'engager dans cette réflexion collective.

Pierre Laplane
Directeur général de l'ADEUS

En posant un contexte éclairant sur les défis urbains contemporains, il est important de rappeler l'héritage des politiques d'aménagement du territoire qui ont, au fil des décennies, favorisé le progrès, mais engendré des conséquences néfastes sur l'environnement et le cadre de vie des citoyens.

Il faut évoquer la problématique de l'étalement urbain, qui a transformé des espaces naturels en zones résidentielles et commerciales, augmentant ainsi les distances à parcourir pour accéder aux services essentiels. Ce phénomène a non seulement augmenté la congestion urbaine mais a également amplifié la précarité sociale, en isolant certains quartiers et en rendant difficile l'accès à des infrastructures de qualité.

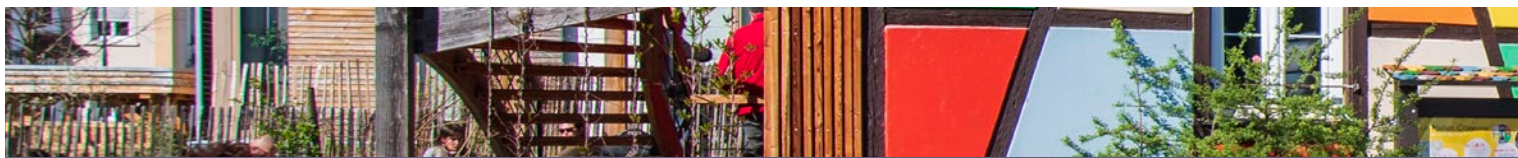
L'urgence d'une réflexion collective sur notre rapport à la ville face aux crises environnementales et sociales actuelles est essentielle, en considérant la sobriété non pas comme une contrainte, mais comme une opportunité de réinventer nos modes de vie et de construire des espaces urbains plus résilients et inclusifs.

Deux questions se posent à l'évolution de nos territoires :

- Quelles transformations sont nécessaires pour construire des villes durables ?
- Comment réconcilier l'urbanisation avec la préservation des ressources naturelles ?

Vincent Flickinger
ADEUS





Redirection urbaine : sur les chantiers de l'adaptation de nos territoires



Sylvain Grisot est urbaniste et fondateur de l'agence dixit.net, spécialisée dans l'urbanisme durable et la planification territoriale. Il possède une expertise approfondie dans le développement de projets urbains intégrés qui prennent en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Il est impliqué dans de nombreuses initiatives de sensibilisation et de recherche sur les questions de durabilité et de résilience urbaine. Il est également l'auteur de plusieurs publications sur l'urbanisme et les politiques publiques, et il intervient régulièrement lors de conférences et de séminaires pour partager ses idées sur l'évolution des villes face aux défis contemporains.

En tant qu'expert, il prône une approche collaborative dans l'aménagement des espaces urbains, impliquant les citoyens et les collectivités dans les processus de décision.

Sa vision d'une ville durable repose sur la réinterprétation des espaces existants, la préservation des ressources naturelles et la promotion de modes de vie plus sobres et résilients.

Les «trente turbulentes » : un futur imaginé

En miroir aux « trente glorieuses », les « trente turbulentes » constituaient une période marquée par des changements profonds et rapides qui impactent les villes et les modes de vie. C'est un futur hypothétique (celui de 2047), où les défis écologiques, sociaux et économiques sont exacerbés. Il évoque les événements récents qui ont révélé la vulnérabilité des sociétés face aux crises, notamment la pandémie et les catastrophes climatiques. Cette période de turbulences incite à une prise de conscience collective quant à l'urgence d'agir pour transformer nos environnements urbains.

Les « trente turbulentes » offrent l'occasion d'une réflexion sur les modèles de développement urbain actuels, souvent basés sur une monoculture automobile et une artificialisation des sols. Il affirme que ces crises ouvrent la voie à une redirection vers des pratiques plus durables et résilientes.

Quelles transformations nécessaires ?

L'étalement urbain et la dépendance à la voiture résultent de politiques historiques ayant favorisé la monoculture automobile. Il est impératif de réorienter notre urbanisme vers des solutions qui favorisent la multimodalité et l'accessibilité des espaces publics et de créer des environnements où la voiture n'est pas la seule option de mobilité. Cela implique d'augmenter les alternatives à la voiture comme le vélo, les transports en commun, et des espaces piétonniers qui encouragent les déplacements actifs. De plus, 80 % de la ville de 2050 existe déjà, ce qui rend crucial de réutiliser et d'adapter les espaces plutôt que de continuer à construire de nouveaux développements.





Une transition vers des pratiques urbaines durables

Une redirection radicale de nos pratiques urbaines est particulièrement nécessaire. Six chantiers principaux se posent à nous :

1. Développer la canopée urbaine

L'importance de la végétation dans les villes est vitale pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer la qualité de l'air avec des initiatives locales, comme celle de la métropole de Lyon, qui vise à doubler la canopée urbaine. En intégrant plus d'arbres, de jardins et de parcs, les villes peuvent non seulement réduire les températures estivales, mais aussi améliorer la biodiversité et offrir des espaces de détente aux citoyens. De plus, la canopée urbaine joue un rôle crucial dans la gestion des eaux pluviales, réduisant le ruissellement et les risques d'inondation.

2. Adapter les équipements publics

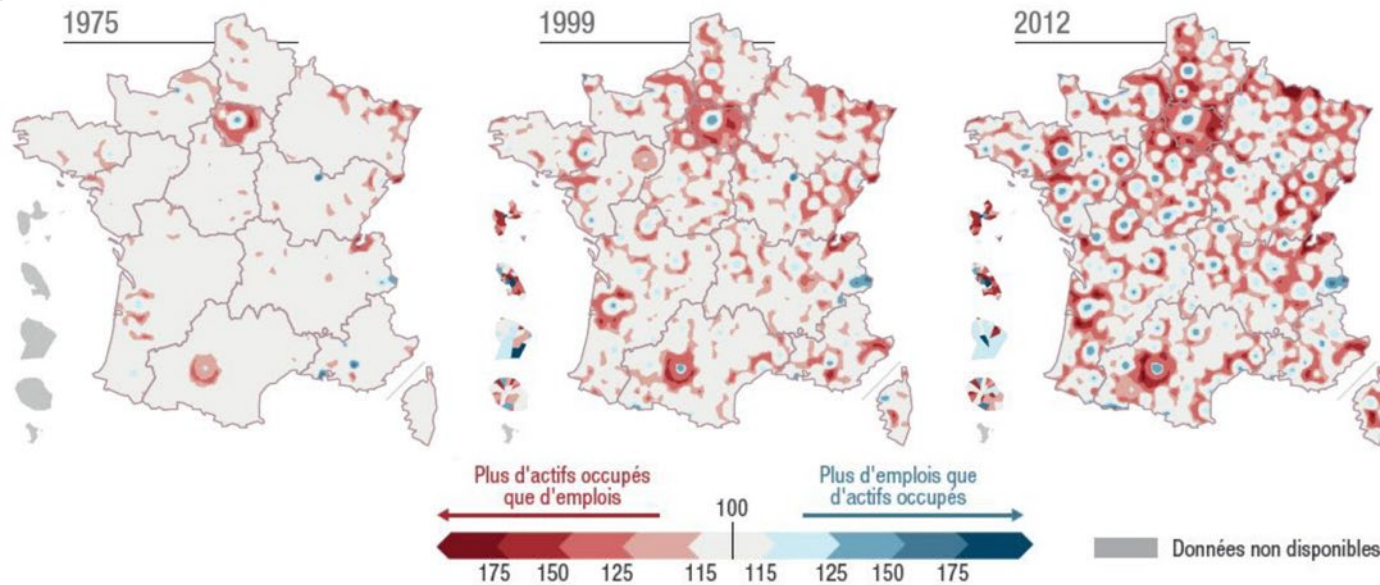
Les équipements publics doivent être conçus pour répondre aux besoins saisonniers et temporaires des citoyens, comme par exemple le marché Jean Talon à Montréal, où l'espace s'adapte en fonction des saisons pour maximiser son utilisation. Cette flexibilité permet d'organiser des événements variés, des marchés agricoles aux festivals culturels, rendant l'espace public vivant et dynamique tout au long de l'année. En favorisant l'implication des citoyens dans la vie locale, ces équipements renforcent également le sentiment d'appartenance à la communauté.



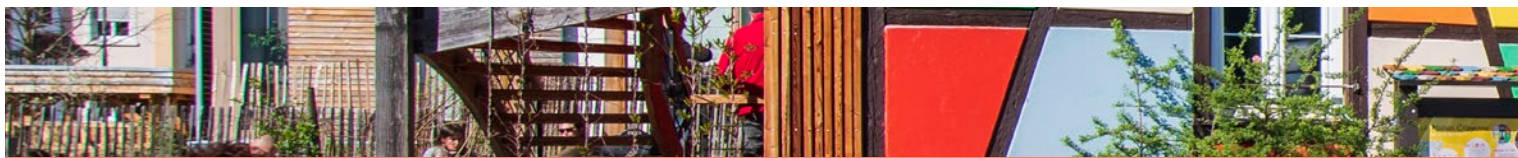
MONOCULTURE AUTOMOBILE , NEW YORK, 5TH AVE, 1913

Source : DR

ÉVOLUTION DU RAPPORT ENTRE NOMBRE D'EMPLOIS ET NOMBRE D'ACTIFS OCCUPÉS, 1975-1999-2012 (REPRÉSENTATION LISÉE)



Sources : Insee RP 1975-2012 - Réalisation CGET, 2016



REDIRECTION URBAINE : SUR LES CHANTIERS DE L'ADAPTATION DE NOS TERRITOIRES

3. Réhabiliter les bâtiments existants

Il est nécessaire de prolonger la durée de vie des bâtiments existants plutôt que de privilégier la construction neuve. Relancer la vie d'un bâtiment pour 30 à 50 ans doit devenir une priorité. En réhabilitant des structures anciennes, on préserve le patrimoine architectural et culturel tout en réduisant l'empreinte carbone liée à la construction de nouveaux bâtiments. De plus, cette approche peut stimuler l'économie locale en créant des emplois dans le secteur de la construction et de la rénovation.

4. Réinventer les espaces urbains

Il est important de repenser les espaces publics pour qu'ils accueillent une diversité d'activités, favorisant ainsi la vie communautaire et l'interaction sociale. La création de places publiques animées où les gens peuvent se rassembler, jouer et échanger, renforce le tissu social et améliore la qualité de vie urbaine. Ces espaces doivent être accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec enfants, afin d'assurer une utilisation inclusive.

5. Établir une politique foncière proactive

Une véritable stratégie foncière doit préserver les terres agricoles et empêcher l'artificialisation des sols ; elle aura des conséquences vertueuses majeures sur la biodiversité et la sécurité alimentaire. En protégeant les terres agricoles, les villes peuvent garantir un approvisionnement alimentaire local et durable tout en luttant contre l'étalement urbain. Une telle politique pourrait inclure des zones de protection des terres agricoles, des limitations sur le développement immobilier et des incitations pour l'agriculture urbaine.

6. Renforcer les synergies entre les villes et les zones rurales

Il est important de renforcer les liens entre les territoires urbains et ruraux pour un développement équilibré. Cela implique de promouvoir des initiatives qui favorisent le partage de ressources, de services et d'infrastructures entre les villes et les campagnes, créant ainsi des systèmes territoriaux plus résilients et interconnectés. Le développement de circuits courts pour l'approvisionnement alimentaire, le partage d'espaces de loisirs et la mobilité intercommunale sont autant d'exemples de synergies bénéfiques entre les zones urbaines et rurales.



FRICHE INDUSTRIELLE



MÉDIATHÈQUE « LA LOCOMOTIVE », DANS L'ANCIENNE GARE DE WISCHES

Photo : Sylvain Grisot

Photo : Jean Isenmann/ADEUS



Le rôle des collectivités et des citoyens

Les collectivités ont une responsabilité cruciale dans la mise en œuvre de ces transformations. Leur rôle appelle à une implication active des citoyens dans les processus de décision, affirmant que le dialogue et la participation sont essentiels pour garantir l'acceptabilité des changements. Pour cela, il est important d'informer les citoyens des bénéfices des mesures de sobriété et de les impliquer dès le début des projets. Des ateliers participatifs peuvent également aider à construire des solutions adaptées aux besoins locaux, renforçant ainsi le sentiment de co-création et d'adhésion aux initiatives.

Questions du public

Comment assurer l'acceptabilité des mesures de sobriété auprès des citoyens ?

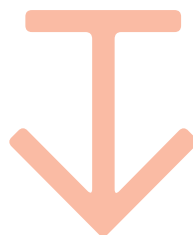
La communication est essentielle. Informer les citoyens des bénéfices des mesures de sobriété et les impliquer dès le début des projets favorise leur acceptation. En engageant les citoyens dans le processus, on peut créer un sentiment de co-création qui renforce l'adhésion aux initiatives.

Quelles sont les stratégies pour lutter contre l'artificialisation des sols dans un contexte de forte pression immobilière ?

Il est nécessaire d'adopter des réglementations plus strictes sur l'urbanisation des terres agricoles et de favoriser la densification des zones urbaines existantes. Il est également nécessaire de créer des incitations pour les projets de réhabilitation plutôt que de construire du neuf. Cela pourrait inclure des allègements fiscaux pour les rénovations et des subventions pour les projets qui favorisent la durabilité.

Comment les exemples étrangers peuvent-ils inspirer des solutions adaptées à notre contexte local ?

Il est important de s'inspirer des bonnes pratiques à l'étranger, tout en les adaptant à notre culture et notre environnement. On peut citer des exemples de villes comme Copenhague pour le vélo, où des infrastructures de qualité favorisent l'usage du vélo au quotidien, et Barcelone pour la



transformation des espaces publics, qui a permis de revitaliser des quartiers urbains (superblocks CERDA). Chaque solution doit être contextualisée aux spécificités locales, en tenant compte des besoins et des aspirations des habitants.

Quels mécanismes de financement peuvent être mis en place pour soutenir la transition vers des pratiques urbaines durables ?

Il est possible de créer des fonds d'investissement dédiés à la transition écologique, ainsi que mettre en place des partenariats public-privé. Des financements européens peuvent être mobilisés pour soutenir des projets innovants. De plus, impliquer le secteur privé dans le financement des infrastructures durables pourrait permettre d'accélérer la mise en œuvre de projets bénéfiques pour la collectivité.

Comment gérer la décroissance démographique dans certaines régions tout en maintenant un développement harmonieux ?

Il est possible de réorienter les projets vers des zones moins peuplées, en développant des infrastructures et des services qui attirent les habitants. Il est crucial de repenser l'attractivité des territoires en tenant compte des dynamiques démographiques actuelles. Cela pourrait inclure des programmes de revitalisation pour les centres-villes, la création d'espaces de coworking et l'amélioration de l'accès aux services publics pour rendre ces zones plus attractives.



Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Directeur de publication : **Pierre Laplane**, Directeur général
Responsable éditorial : **Yves Gendron**, Directeur général adjoint
Équipe projet : **Florence Bourquin** (chef de projet),
Hyacinthe Blaise, Alexandra Chamroux, Jean Isenmann,
Sophie Monnin, Nicolas Prachazal

PTP 2024 - N° projet : **5.1.1.1**

Photos et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Décembre 2024 - N° Issn : 2112-4167

Les publications et les actualités de l'urbanisme
sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org